Portes ouvertes sur le monde

Niagara Parks

Un organisme du gouvernement
de l'Ontario depuis 1885

Rapport annuel des Parcs de Niagara pour l'année 2006

La Commission des parcs du Niagara

Notre rôle et notre mandat

Niagara Parks

Un organisme du gouvernement de l'Ontario depuis 1885

Ontario

Imprimé sous commande de l'Assemblée législative de l'Ontario

La région de Niagara est imprégnée d'histoire et dotée d'une merveilleuse géographie. La Commission des parcs du Niagara (CPN) joue un rôle essentiel dans l'entretien, la protection et l'exposition de la grandeur des chutes en tant qu'administratrice d'une des plus fameuses merveilles naturelles du monde, tout en contribuant aux réussites et à la croissance économique de Niagara.

La CPN, en tant qu'agence autofinancée du gouvernement provincial, est responsable pour l'entretien de plus de 1 700 hectares de parcs s'étendant tout le long de la rivière Niagara. Ceci consiste de 56 kilomètres entre le lac Erie et le lac Ontario.

Notre mandat n'a pas changé depuis 1885 et consiste de conserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et du corridor de la rivière Niagara au profit des visites, tout en gardant son autonomie financière.

Message du président

En tant qu'organisme d'opérations d'entreprises du gouvernement provincial, la Commission des parcs du Niagara (CPN) est responsable d'agir en tant que protectrice écologique et historique, mais aussi en tant que catalyseur de la promotion et de la croissance économique de la région et des Parcs du Niagara. En fait, nous sommes très fiers du rôle que nous jouons depuis plus de 121 ans.

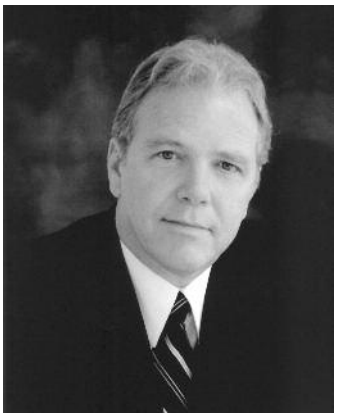

Jim Williams, Président

Aucun autre exploitant d'entreprise touristique dans la région ne fournit le niveau de services publics envers sa communauté et ses résidents que la Commission des parcs du Niagara. Cependant, si la CPN doit continuer à remplir son mandat de conserver et d'améliorer la beauté de Niagara tout en gardant son autonomie financière, elle doit continuellement planifier sa croissance et s'adapter aux besoins évolutifs de ses visiteurs. C'est en gardant ceci dans l'esprit que la Commission a initié plusieurs nouveaux projets en 2006 pour améliorer les séjours et les dépenses dans les parcs.

Ce printemps, la CPN a accepté de former un partenariat unique avec Cirque Niagara. Ceci a abouti dans un nouveau spectacle de renommée mondiale au sein de Niagara. Nous nous sommes engagés à cette entreprise car nous estimons que cette nouvelle attraction, AVAIA, avait la capacité d'encourager plusieurs nouvelles visites à notre communauté. Cette injection de vie dans notre industrie était urgente étant donné les dernières études de tourisme, qui ont indiqué que les voyageurs canadiens et américains considéraient qu'il n'y avait rien de nouveau dans notre communauté pour les motiver à nous revoir.

En 2006, la CPN a aussi créé un partenariat avec les écoles de golf Jim McLean pour établir une nouvelle académie d'enseignement de niveau international au meilleur complexe de golf de cette région, Legends on the Niagara. L'école est un ajout bien reçu qui sert à améliorer la réputation des Parcs du Niagara et de Niagara dans son rôle de destination de golf de classe mondiale. En fait, l'ouverture officielle de cette installation d'entraînement a abouti dans une grande couverture médiatique à travers l'Amérique du Nord qui a mis l'école, les Parcs du Niagara et notre terrain de golf Legends en vedette.

De plus, nous avons consulté le public pour demander leurs commentaires et leurs idées sur comment entraîner de nouvelles améliorations de nos installations de golf. Comme résultat, nous avons présenté un programme de rabais avec une carte de résident pour répondre à la demande accrue des joueurs de golf de la région qui désirent jouer une partie de golf sur nos terrains prestigieux Whirlpool et Legends.

La CPN a aussi fait des améliorations dans son industrie gastronomique. En août 2006, Tim Horton's est devenu notre dernière exploitation de franchise, en s'unissant à la franchise couronnée de succès au complexe Table Rock House, Pizza Pizza. Son rendement jusqu'à date a excédé les attentes et nous allons l'agrandir pour mieux satisfaire les besoins de nos clients.

Par la suite, nous avons créé une nouvelle collection de vins au restaurant Queenston Heights pour faire accroître l'image et le charme d'un des meilleurs restaurants de haute cuisine de la région. La CPN considère que Queenston est le point d'accès au pays de raisins et de viticulture de Niagara, donc ce site historique est l'endroit idéal pour rassembler et faire la promotion des meilleurs vins VQA de l'Ontario. Depuis son ouverture, la Collection a suscité un grand enthousiasme de la part de nos invités, des médias, et surtout, des vignobles locaux dont on fait la promotion.

Malgré ces initiatives, ainsi que d'autres dans l'industrie de tourisme de Niagara, les visites de la part des américains, un segment touristique essentiel pour l'Ontario et les Parcs du Niagara, ont subi un déclin de 9,9% en 2006. Cependant, on peut être optimiste, car d'autres visites internationales sont revenues à la hausse. Ceci est nettement clair car en 2006, les visites du Royaume-Uni ont généré autant de ventes au détail pour les Parcs que les visites des états d'Ohio et de New York. Ceci est dramatique et démontre l'influence et l'impact que ces marchés de tourisme étranger ont – et continueront à avoir – sur notre secteur. Comme industrie, il est essentiel d'essayer de capitaliser sur cette croissance en travaillant collectivement dans la promotion, le marketing et l'attraction de ces nouveaux marchés en développement.

Le monde évolue et notre industrie doit suivre cette évolution de près. C'est ce fait qui a incité à la CPN à explorer de nouvelles entreprises passionnantes pour améliorer notre destination en 2006. C'est aussi la raison pour laquelle la Commission a l'intention de continuer en 2007 avec les efforts de revitalisation du complexe Table Rock House.

Pour conclure, je voudrais profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à plusieurs nouveaux commissaires qui furent nommés à notre Commission cette année. Ces quatre individus de la région – Bob Gale, Italia Gilberti, David Howes et Edward Werner – partagent tous un grand engagement et une grande passion envers leurs communautés et leurs antécédents et leurs expériences offrent un atout exceptionnel au moment de tracer le nouveau trajet pour l'avenir des Parcs du Niagara. En même temps, je voudrais remercier les Commissaires qui nous quittent – Joan Brunt, Rick Dykstra, Frank Leslie, Alfred Liu, Anthony Rodway et Anna Corfield-Tartaglia – pour leurs contributions importantes et leur dévouement pendant leurs mandats.

En tant qu'agence autofinancée du gouvernement provincial, la CPN est fière de promouvoir et de partager Niagara avec le monde entier. Un grand merci aux Commissaires et au personnel pour leurs efforts et leurs réussites pendant cette saison touristique difficile. J'attends avec impatience de travailler avec tout le monde pour confronter les défis et les occasions à saisir à l'avenir.

Jim Williams, Président
La Commission des parcs du Niagara

Les Commissaires

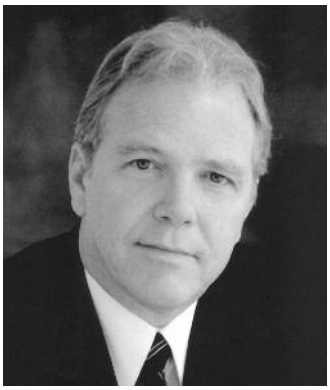

Jim Williams, Président

Nommé le 10 mars, 2004
Fin du mandat : le 9 mars, 2010

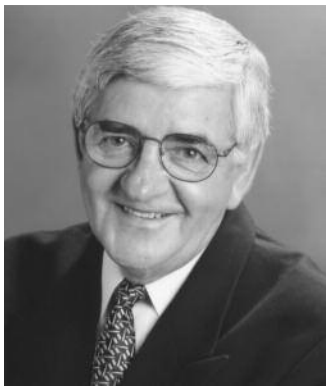

Archie Katzman, Vice-président

Nommé le 24 octobre, 1981
Fin du mandat : le 23 octobre, 2008

Gary F. Burroughs, Commissaire
(Représentant de la ville de Niagara-on-the-Lake)

Nommé le 1er décembre, 2000
Fin du mandat : le 30 novembre, 2006

Ted Salci, Commissaire
(Représentant de la ville de Niagara Falls)

Nommé le 25 février, 2004
Fin du mandat : le 30 novembre, 2006

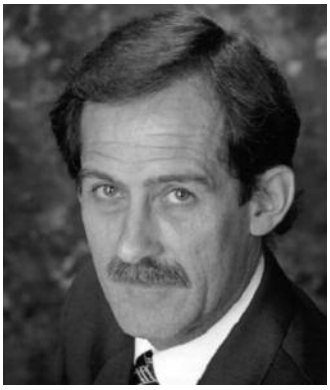

Wayne Redekop, Commissaire
(Représentant de la ville de Fort Erie)

Nommé le 1er décembre, 1997
Fin du mandat : le 30 novembre, 2006

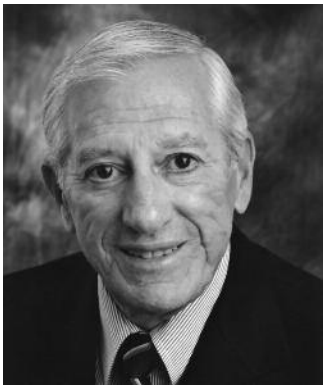

Bob Saracino, Commissaire
(Représentant de la municipalité de la région de Niagara)

Nommé le 1er décembre, 1997
Fin du mandat : le 30 novembre, 2006

Anthony Rodway, Commissaire

Nommé le 24 septembre, 2003
Fin du mandat : le 23 septembre, 2006

Robert Gale, Commissaire

Nommé le 27 février, 2006
Fin du mandat : le 26 février, 2009

Italia Gilberti, Commissaire

Nommée le 24 juillet, 2006
Fin du mandat : le 23 juillet, 2009

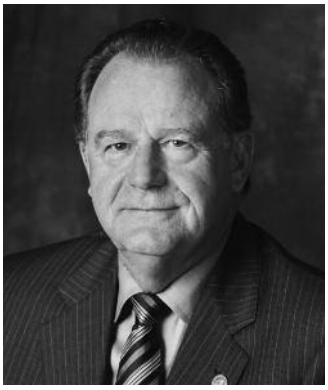

David Stewart Howes, Commissaire

Nommé le 6 septembre, 2006
Fin du mandat : le 5 septembre, 2009

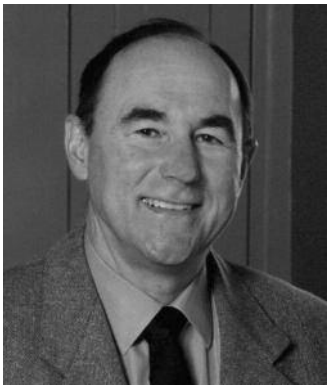

Edward Werner, Commissaire

Nommé le 20 septembre, 2006
Fin du mandat : le 19 septembre, 2009

Rendement économique en 2006

2006 est une année qui a posé plusieurs défis pour l'industrie du tourisme de l'Ontario, y compris la Commission des parcs du Niagara. Ce secteur a eu des luttes difficiles à surmonter récemment, principalement à cause d'une baisse dans le nombre de visites, surtout parmi les touristes américains. En fait, Statistique Canada a signalé pendant l'année que les visites des américains au Canada avaient atteint les niveaux les plus bas depuis le début de la tenue des dossiers de cet organisme en 1972.

Malheureusement, les implications financières de cette tendance descendante ont eu un impact sur la Commission. Les revenus générés par les opérations de la CPN ont souffert une diminution de presque 1% à 78,6 millions de dollars, c'est-à-dire 3,4 millions de dollars de moins que les prédictions originales. Les visites aux attractions des Parcs du Niagara ont également diminué, cette fois-ci de 4% par rapport à 2005. La Commission a débuté la saison en espérant de meilleurs résultats. Cependant, des problèmes comme les prix élevés de l'essence, un taux de change inférieur, des conflits internationaux, une concurrence plus féroce, des problèmes à la frontière, une idée fausse après l'autre sur le besoin d'un passeport et les arrestations de suspects au terrorisme à Toronto ont contribué à une diminution de revenus chez les Parcs dans presque tous les aspects de ses opérations.

Bien qu'une baisse de revenu de moins de 1% ne semble pas très importante, ceci doit être juxtaposé à un fond de coûts des entrants continuellement à la hausse (salaires, matériaux de constructions, services publics, essence et chauffage). En général, ces coûts pour la Commission ont augmenté de 5,5% en 2006. Il est prévu que les efforts financiers pour des éléments comme le carburant et les services publics vont augmenter de jusqu'à 5% en 2007.

À l'origine, la Commission a prévu un profit opérationnel de 1,7 millions de dollars en 2006. Au lieu, comme résultat des défis confrontés, la CPN a subi une perte opérationnelle de 652 000 $. Ceci est très inquiétant, car la CPN a la responsabilité de fournir plus de 16 millions de dollars en services publics à chaque an (sans tenir compte des projets d'immobilisations), ce qui représente un apport financier nul. Ceci inclut des investissements dans plus de 1 700 hectares de parcs et de jardins, des sites historiques, le sentier Niagara Parkway, le sentier récréatif Niagara River Recreation Trail et plusieurs événements et initiatives communautaires soutenus par la Commission pendant toute l'année. Il faut aussi se souvenir que la CPN fait tout ceci sans argent de la part des contribuables.

En 2006, la Commission a présenté une analyse de rentabilisation détaillée au gouvernement pour améliorer les activités génératrices de recettes du complexe Table Rock House. Presque 6 millions de touristes se rassemblent au parc Queen Victoria Park à tous les ans pour former la plus grande source de visites et de revenu potentiel de la CPN. C'est également le complexe qui aide à la Commission à accomplir environ 60% de tous ses profits opérationnels liés aux attractions, aux services de restauration, à la vente au détail et au stationnement. Donc, si la CPN doit préserver sa stabilité financière tout en atteignant une croissance continue, l'investissement doit se centrer sur le parc Queen Victoria Park et, en particulier, sur le complexe Table Rock House au début de l'année 2007.

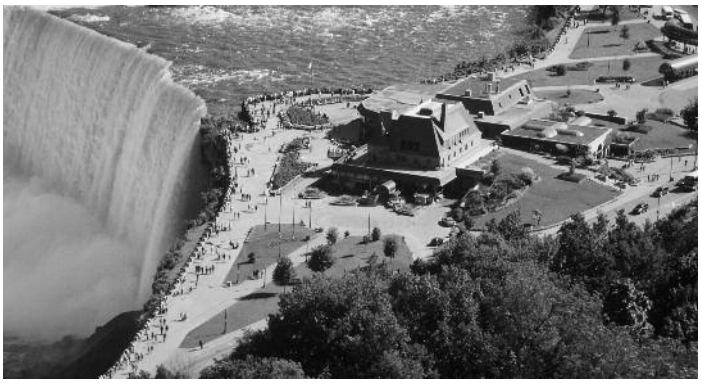

Complexe Table Rock House

FAITS SAILLANTS EN 2006

- La CPN a signalé une perte nette de 652 000 $ en 2006.
- La participation totale aux parcs a diminué de 4% en 2006, pour un total de 4 687 785 visites.
- Les visites américaines aux Parcs du Niagara représentent actuellement 56% de toutes les visites aux parcs, une baisse de 5 pourcent par rapport à 2005, et une d'uniquement 2 pourcent par rapport aux niveaux atteints pendant la saison touristique de 2003.

- Les visites canadiennes continuent à grandir et représentent actuellement 33% de toutes les visites aux Parcs, c'est-à-dire une de 5 pourcent par rapport à l'année précédente. Cependant, cette de visites ne compense pas pour le revenu perdu provenant des invités américains, qui génèrent un revenu qui surpasse plus de 3 fois les ventes au détail par rapport aux touristes canadiens.
- Pour l'année, les visites américaines ont représenté 51% de toutes les ventes au détail, tandis que le marché canadien n'a représenté que 14%. De plus, les ventes au détail entre juin et août, les mois de visites les plus importants pour Niagara, indiquent que les achats canadiens au détail n'ont augmenté que de 1%, malgré le fait que les visites canadiennes aient augmenté, tandis que les achats au détail de la part des américains ont diminué de 13%.
- Le ministère prévoit que les visites internationales en Ontario augmentent à un taux annuel de 6,2% par an jusqu'à l'année 2010 pour atteindre presque 3 millions de visites d'ici 2010. Malgré le fait que les visites internationales représentent uniquement 11% de toutes les visites aux Parcs, elles génèrent actuellement environ 35% de toutes les ventes au détail de la CPN.
- En 2006, la CPN a embauché 1 785 employés (297 à temps plein et 1 488 employés saisonniers), ce qui a réinjecté 33,5 millions de dollars à l'économie de la région de Niagara uniquement en tenant compte de l'ensemble du personnel.
- Cette année, la CPN a renvoyé plus de 3,7 millions de dollars en taxes sur les ventes au détail à la province.
- Les frais d'exploitation pour l'année remontent à 57,9 millions de dollars, y compris 8,2 millions de dollars pour semer et entretenir tous les jardins et parcs qui entourent les chutes et qui recouvrent tout le long de la rivière Niagara.

- 220 000 passes d'aventure « Niagara Falls & Great Gorge Adventure Passes » furent vendues aux touristes visitant le parc en 2006, (163 811 passes pour les adultes, 64 715 passes pour les enfants), ce qui représente plus de 6,9 millions de dollars en ventes.
- En 2006, l'Internet (www.niagaraparks.com) a aidé à la CPN à atteindre presque 550 000 $ en ventes à l'avance en ligne de la passe d'aventure « Niagara Falls & Great Gorge Adventure Pass ».

Bilan de l'année

Novembre, 2005

Remise de prix au point d'entrée de la rue Roberts

Pour reconnaître les efforts de revitalisation et d'embellissement de la rue Roberts, un « point d'entrée » touristique important pour les américains visitant l'Ontario, la Commission des parcs du Niagara, la ville de Niagara Falls, les ministères du tourisme et des transports de l'Ontario et la municipalité régionale de Niagara, ont reçu le prix de l'Association de travaux publics de l'Ontario dans la catégorie de « Projet de l'année » pour reconnaître les améliorations du corridor touristique important de cette communauté.

Décembre, 2005

La CPN aide à préserver la série de concerts

Après avoir reçu les nouvelles que la célébration annuelle de Nouvel An de Niagara était en péril et qu'elle risquait de ne pas prendre lieu, la Commission des parcs du Niagara a intervenu pour organiser et animer ce spectacle télédiffusé à travers le pays pour faire la promotion de Niagara et des Parcs du Niagara. En collaboration avec de nombreux partenaires d'affaires et communautaires, une nouvelle « Fête à Niagara » a été organisée, avec des vedettes comme Great Big Sea, Spirit of the West et Jonesy qui ont joué devant un public de plusieurs milliers de spectateurs au parc Queen Victoria Park pour célébrer et accueillir le nouvel an.

Janvier, 2006

La CPN et Cirque Niagara acceptent l'entente de partenariat

Le 24 janvier, le Président de la CPN Jim Williams et les représentants de Cirque Niagara ont annoncé un nouveau partenariat excitant conçu pour capturer l'imagination des touristes d'aujourd'hui. La fameuse famille russe du cirque Kantemirov a créé sa dernière production, AVAIA, avec Niagara au sein du spectacle. Le spectacle célèbre la vie et présente 55 maîtres de théâtre équestre, des acrobates, des artistes du cirque et 19 chevaux magnifiques et rares. Cette nouvelle option de divertissement donne une autre raison unique pour inciter les visites et leurs familles à visiter Niagara et les Parcs du Niagara.

Février, 2006

La CPN gagne 3 prix en éducation commerciale

La Commission des parcs du Niagara a saisi trois mentions honorables à la cérémonie annuelle de remise de prix du Conseil en éducation commerciale (CÉC) qui a eu lieu le 10 février, 2006. Katherine Fisher, Dave Morris et Stu Gregory ont accepté le Prix d'excellence en formation, le Prix de jeunes apprentis de l'Ontario (dans le secteur de services) et le Prix général d'apprentis, de la part de la Commission. Grâce à ces prix, les Parcs du Niagara ont été ajoutés au Temple de la renommée de la CÉC pour reconnaître ses réussites et son engagement continu aux partenariats entre les secteurs d'affaires et d'éducation.

Mars, 2006

La CPN lance le programme de rabais avec la carte de résident

Pour répondre à la demande des joueurs de golf désirant jouer sur les terrains de renommée mondiale des Parcs du Niagara, la Commission des parcs du Niagara a annoncé le 16 mars 2006 son intention d'offrir une carte de remises pour les résidents sur les terrains de golf Whirlpool et Legends on the Niagara. Le programme vient directement des commentaires recueillis pendant l'exercice de consultation des collectivités de la CPN, où les résidents locaux ont demandé à la CPN de considérer plusieurs nouveaux programmes d'initiatives pour encourager une plus grande participation entre la collectivité et le système de parcs.

Avril, 2006

Remise de diplômes et cérémonie protocolaire de l'école d'horticulture

Le 8 avril, 2006, la remise de diplômes et la cérémonie protocolaire ont eu lieu pour les étudiants de l'école d'horticulture de la CPN. Les finissants de l'année 2006 incluent : Melanie Sifton, Laura Wallis, Joanna Kowalczyk, Brenda Verhage, Ben Willis, Josh McMeekin, Emily Gadanyi, Shelley Frank, Eric Wright, Stephen McFarlane et Megumu Kawarada (étudiant de l'Académie internationale d'horticulture et de planification paysagère Awaji).

Mai, 2006

Émission « Live With Regis and Kelly »

Le théâtre Oakes Garden Theatre et les chutes ont servi d'arrière plan idéal le 22 mai 2006, lorsque les vedettes de la télévision Regis Philbin et Kelly Ripa ont transmit « en direct » aux téléspectateurs à travers le monde avec leur émission populaire du matin. La télédiffusion a marqué le dixième anniversaire de la première apparition de l'émission à Niagara et ce fut une occasion parfaite pour mettre en valeur et célébrer toutes les merveilles de Niagara. Nous remercions fortement les partenaires; la ville de Niagara Falls, le centre touristique et casino Niagara Fallsview Casino Resort, le Ministère du tourisme de l'Ontario, la Commission canadienne du tourisme, les hôtels canadiens à Niagara, et plusieurs autres parties intéressées touristiques locales; pour réaliser cette promotion.

Hommages à Laura Secord

Le 25 mai, 2006, le Conseil canadien de monuments et de lieux historiques nationaux a rendu hommage à la mémoire et à l'héritage de Laura Ingersoll Secord en dévoilant une plaque devant sa maison pour la reconnaître en tant que personnage important du patrimoine national. La plaque fédérale est un ajout à un monument du fidéicommis du patrimoine ontarien qui se trouve déjà à la maison et qui est maintenant protégée par la Commission des parcs du Niagara.

Bilan de l'année

La province appuie le sentier de golf Niagara

Le 27 mai, 2006, la ministre provinciale de Niagara Falls Kim Craitor a présenté un financement provincial de 60 000 $ aux membres du sentier de golf Niagara pour aider leur effort de marketing coordonné conçu pour faire la promotion de Niagara en tant que destination idéale pour les enthousiastes du golf. Avec ce financement supplémentaire, une campagne de 210 000 $ fut lancée pour cibler les résidents du nord-est des États-Unis et pour positionner Niagara en tant que meilleure destination touristique et de golf pour les joueurs de golf désirant fréquenter l'Ontario.

Juin, 2006

140ème anniversaire de l'invasion des Fenians

Le 3 juin, 2006, l'ancien lieutenant gouverneur Lincoln Alexander, président du fidéicommis de patrimoine ontarien, a dévoilé un monument provincial pour commémorer le 140ème anniversaire de la plus grande invasion des Fenians au Canada. Le 2 juin, 1866, les vétérans irlandais de la guerre civile des États-Unis ont traversé la frontière de Niagara à partir des États-Unis. Après une bataille de deux jours avec les unités de milices canadiennes, connue présentement comme la Bataille de Ridgeway, ces troupes de Fenians ont dû battre en retraite et furent capturées et détenues par les autorités américaines. Cette invasion a aidé à encourager les efforts et les demandes pour arriver à la confédération, ce qui a servi de protection à la souveraineté canadienne.

Le Premier Ministre japonais visite Niagara

Le 27 juin 2006, le commissaire de la CPN (et maire de la ville de Niagara Falls) Ted Salci a eu le privilège de jouer le rôle de guide touristique officiel de Niagara pour la visite du Premier Ministre japonais Junichiro Koizumi. Pendant son séjour au Canada et au moment des discussions bilatérales avec le Premier Ministre du Canada, Koizumi a spécifiquement demandé une visite privée à Niagara pour témoigner la « splendeur » et la « beauté » de Niagara avant d'entreprendre ses responsabilités officielles à Ottawa peu après.

Ouverture du parc de sculptures de bois et de mâts totémiques

Le 28 juin 2006, la Commission des parcs du Niagara a inauguré son plus nouveau partenariat avec l'ouverture d'une nouvelle attraction sur les terrains de Niagara Glen. Le nouveau parc de sculptures de bois et de mâts totémiques du Niagara expose la plus grande collection nord-américaine de mâts totémiques sculptés en bois. Ce parc fut créé par le Maître Sculpteur Frank Kim. L'attraction présente aussi des sculptures de bois sur le site, ainsi que des démonstrations interactives dans un cadre merveilleux qui donne sur Niagara Glen et Great Gorge.

L'ouverture du parc a été un succès médiatique, et a obtenu une grande couverture médiatique à travers l'Amérique du Nord de M. Kim et de la Commission des parcs du Niagara.

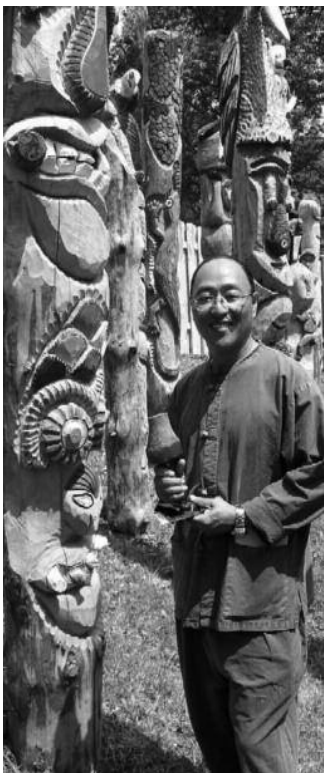

Juillet, 2006

Célébration de 35 ans de services publics

Pour rendre hommage aux 35 ans de services publics du vice-président de la CPN Archie Katzman, à la fois avec la Commission et la Province, il y a eu une levée de fonds spéciale avec un tournoi de golf le 12 juillet 2006, à Legends on the Niagara. L'événement a aidé à lever 7 500 $ pour le nouveau centre anticancéreux de la région de Niagara. Pendant l'événement, on a présenté une plaque spéciale à Archie de la part du gouvernement de l'Ontario et la CPN pour reconnaître son service fidèle et de longue durée envers la communauté. La plaque se situe présentement à Legends et rend hommage à la dédicace et au travail d'Archie pour le développement de cette installation de catégorie mondiale.

Dédicace du monument Nikola Tesla

En honneur du 150ème anniversaire de la naissance de Nikola Tesla, un inventeur novateur dans la génération d'énergie hydroélectrique, l'église orthodoxe serbe St. George à Niagara Falls a administré une levée de fonds pout ériger une statue dans le parc Queen Victoria pour immortaliser l'ingénuité, les contributions de Tesla, ainsi que sa passion pour démontrer la puissance des chutes de Niagara. Le 9 juillet 2006, la statue a été officiellement dévoilée au parc Queen Victoria, tout proche des chutes. Elle représente un hommage mérité, étant donné l'apparition et l'importance de la production hydroélectrique dans la société et dans la Commission des parcs du Niagara.

Bilan de l'année

Ouverture officielle de l'école de golf Jim McLean

Si la région de Niagara veut être considérée une destination de golf de première classe, elle doit aussi avoir une académie d'enseignement de classe mondiale. Donc, le 24 juillet 2006, le président de la CPN Jim Williams et l'instructeur de golf de renommée internationale Jim McLean se sont associés pour l'ouverture officielle de l'école de golf Jim McLean à Legends on the Niagara. La CPN a mené cette nouvelle entreprise car M. McLean est considéré comme une des sommités du golf et ses écoles sont reconnues et respectées à travers le monde entier. Sa nouvelle académie prestigieuse Legends donnera un profil bien mérité aux Parcs du Niagara, car la Commission cherche à fournir plus d'occasions pour « jouer et loger », ainsi que des forfaits de formation pour les joueurs de golf qui veulent visiter Niagara.

Août, 2006

Remise de prix pour les étudiants des Parcs du Niagara pour l'année 2006

À tous les ans, les Parcs du Niagara confèrent des bourses scolaires à huit étudiants salariés pour reconnaître leurs réussites académiques, leur participation communautaire et leur rendement au travail. Le 18 août 2006, le président Jim Williams a eu le plaisir de remettre les prix devant les commissaires et les membres de famille. Les bourses de cette année furent présentées à : Paul Mastrandrea, Joel Clark, Jenna-Leigh Morrison (Prix Derbyshire), Robert Tyndall, Kathleen Feetham (Prix Seibel), Donald Bocchinfuso, Vince Stranges (Prix Harris) et Matthew Lingard.

Septembre, 2006

Reconnaissance de la cave à vins de Queenston Heights

Les efforts de la CPN dans la promotion des meilleurs vins VQA de l'Ontario ont été reconnus au moment où le restaurant Queenston Heights Restaurant a reçu le prix de RBC Financial Group pour avoir la meilleure liste de vins VQA de l'Ontario pendant le festival annuel de raisins et de vins de la région. Cette cave à vins avec les meilleurs vins de Niagara a été conçue pour refléter la qualité, la diversité et l'innovation de l'industrie en croissance continue et de renommée mondiale à Niagara. Le consultant indépendant de vins David Lawrason, un des juges et écrivains de vins les plus respectés au Canada, a travaillé avec le personnel des Parcs pour créer un catalogue de vins spécialisé que la CPN est fière de présenter.

Octobre, 2006

Remise du prix national du tourisme à la CPN

La remise de prix nationale de l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) en 2006 pour l'excellence touristique a été présentée par le journal Globe and Mail le 23 octobre 2006, pendant le Sommet de Leadership du Canada. La CPN a reçu le prix APR Media Ltd. pour l'entreprise de l'année – plusieurs unités, en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles dans l'industrie touristique du Canada. Joel Noden, le directeur général des opérations de recettes et d'expansion des entreprises a été fier de recevoir le prix de la part de la Commission. Les prix nationaux de l'AITC ont été conçus en 2003 pour célébrer les meilleurs produits, services et personnel du Canada dans l'industrie du tourisme.

Le roi et la reine de Suède visitent Niagara Falls

Table Rock was the place to be for royal watchers on October 26, 2006, as their Majesties King Carl Gustaf and Queen Silvia of Sweden made a stop in Niagara as part of their official visit to Canada. Ontario's Tourism Minister Jim Bradley and NPC Chairman Jim Williams greeted their Majesties and took them on a tour of the Falls from vantage points at Table Rock and from the observation deck below the Falls at the Journey Behind the Falls.

Première exposition annuelle des chefs et des cuisiniers apprentis

La CPN a mis en évidence son programme de chefs apprentis croissant avec la première exposition annuelle de chefs et de cuisiniers apprentis au dîner du 26 octobre 2006 au restaurant Queenston Heights. Les recettes de cet événement complet ont contribué à un nouveau fond de bourses d'études pour les cuisiniers apprentis qui sera remis à un étudiant à temps plein qui est inscrit au programme de cuisiniers apprentis. Les chefs de la CPN et les 16 cuisiniers apprentis ont créé un dîner à six plats, avec des vins VQA provenant des sept vignobles locaux et qui sont offerts au public grâce à la nouvelle cave à vins primée qui conserve les meilleurs vins de Niagara.

Climat d'affaires

D'où est provenu l'argent en 2006 (en millions)

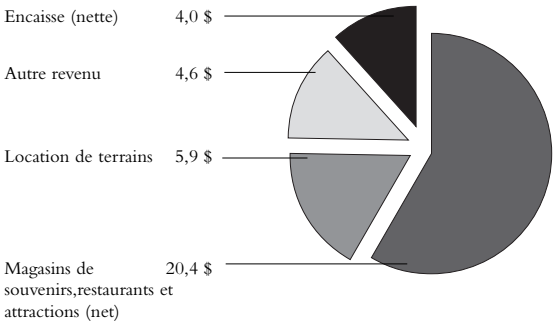

Où est allé l'argent en 2006 (en millions)

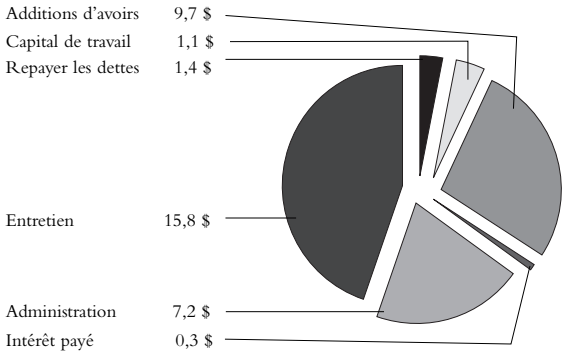

D'où est provenu l'argent en 2005 (en millions)

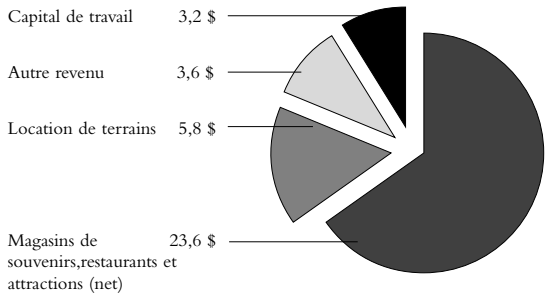

Où est allé l'argent en 2005 (en millions)

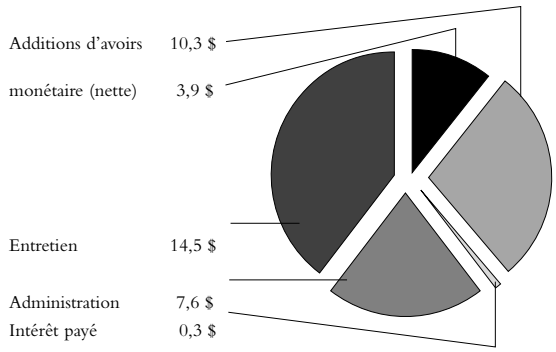

COMPARAISON DU RENDEMENT – Magasins de souvenirs, restaurants et attractions (`000 $)

	2006	% de ventes	2005	% de ventes
Revenu	$ 68,113	100	$ 69,871	100
Coût des marchandises vendues	12,733	19	13,497	19
Profit brut	$ 55,380	81	$ 56,374	81
Dépenses d'exploitation	34,935	51	32,810	45
Revenu net avant la dépréciation et les frais généraux	$ 20,445	30	$ 23,564	35

Fréquentation des attractions

2006 Participation – Attractions, terrains de golf et sites historiques

	2006	2005	Croissance ou (décroissance)
Attractions			
Ascenseur « Maid of the Mist »	1 764 564	1 850 334	(85 770)
Randonnée derrière les chutes	926 427	984 874	(58 447)
Conservatoire des papillons	512 368	508 902	3 466
Aérocar Whirlpool	139 694	145 916	(6 222)
Randonnée d'eaux vives	215 150	216 310	(1 160)
Sir Adam Beck	20 995	20 110	885
Total pour les attractions	**3 579 198**	**3 726 446**	**(147 248)**
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	4 831	7 534	(2 703)
Terrain de golf Whirlpool	36 434	35 905	529
Complexe de golf de «Legends on the Niagara»	60 503	62 121	(1 618)
Total pour le golf	**101 768**	**105 560**	**(3 792)**
Sites historiques			
Le vieux Fort Erie	17 642	14 794	2 848
Patrimoine de Laura Secord	6 055	6 403	(348)
Imprimerie de Mackenzie et musée de journaux	2 900	3 358	(458)
Maison McFarland	1 451	1 338	113
Total pour les sites historiques	**28 048**	**25 893**	**2 155**
Transport			
Systèmes des trams	237 384	276,744	(39,360)
Chemin de fer incliné des chutes	741 387	798,047	(56,660)
Total	**978 771**	**1 074 791**	**(96 020)**
TOTAL PARTICIPATION	**4 687 785**	**4 932 690**	**(244 905)**

Commission des parcs du Niagara

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptées au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

La Commission est responsable pour s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne du processus d'infor-mation financière, de questions de vérification et d'information financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et du vérificateur général. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves aux registres de la Commission.

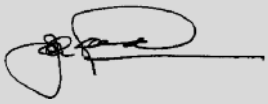

John A. M. Kernahan
Directeur général
Le 15 décembre 2006

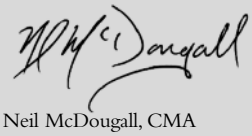

Neil McDougall, CMA
Directeur administratif,
Services Corporatifs
Le 15 décembre 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et au vérificateur général

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur général par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2006 et les états d'exploitation, de l'avoir et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2006 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

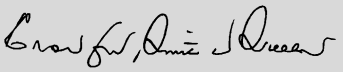

Crawford, Smith et Swallow
Chartered Accountants LLP
Le 15 décembre 2006,
Niagara Falls, Ontario

Bilan ~ au 31 octobre 2006

ÉTAT 1

	(dans des milliers de dollars)	
Actif	2006	2005
	$	$
Actif à court terme		
Encaisse	3 768	7 722
Comptes débiteurs	2 257	1 946
Stocks		
Articles vendables	3 432	3 531
Fournitures d'entretien et autres	1 215	1 115
Frais payés d'avance	480	529
	11 152	14 843
Immobilisations - notes 2 et 3	133 005	131 828
	144 157	**146 671**
Passif et avoir		
Passif et avoir		
Comptes créditeurs	5 646	6 496
Traitements et salaires dûs	1 854	1 800
Portion actuelle du financement à long terme	1 109	1 339
	8 609	9 635
Financement à long terme - note 3	3 008	4 022
Prestations après-mandat - note 4	3 294	3 116
Engagements - note 6		
Faux frais - note 7		
Avoir – État 2	129 246	129 898
	144 157	**146 671**

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :

Président

Commissaire

Avoir ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

ÉTAT 2

	(dans des milliers de dollars)	
	2006	2005
	$	$
Avoir au début de l'exercice	129 898	126 817
Revenu net (Perte) pour l'année – État 3	(652)	3 081
Avoir à la fin de l'exercice	**129 246**	**129 898**

Voir notes afférentes

Exploitation ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

ÉTAT 3

(dans des milliers de dollars)

	2006 $	2005 $
Recettes		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions	68 113	69 871
Loyers fanciers	5 914	5 806
Commissions, locaions et frais	3 971	3 067
Différence de change nette sur devises américaines	460	472
Gain (perte) net sur la vente d'actifs immobilizes	(3)	33
Recettes diverses	202	43
	78 657	79 292
Charges		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions		
Coût d'acquisition des articles vendus	12 733	13 497
Frais d'exploitation	31 075	29 723
Entretien	13 178	11 977
Frais généraux et d'administration	9 819	10 140
Marketing et publicité	3 860	3 087
	70 665	68 424
Revenu net pour l'année, avant les articles non notés	7 992	10 868
Autres articles		
Dépense d'intérêt - nette - note 8	305	277
Dépréciation - note 9	8 339	7 510
	8 644	7 787
Revenu net (Perte) pour l'année	**(652)**	**3 081**

Voir notes afférentes

Mouvements de trésorerie ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

ÉTAT 4

	(dans des milliers de dollars)	
	2006	2005
	$	$
Activités d'exploitation		
Revenu net (perte) pour l'année	(652)	3 081
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- avantages postérieurs à l'emploi	376	345
- amortissement	8 339	7 510
- perte (gain) net sur la vente d'actifs immobilizes	216	(33)
	8 279	10 903
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 11	(1 059)	3 288
Fonds découlant des activités d'exploitation	7 220	14 191
Activités d'investissement		
Aquisitions d'actifs immobilizes - note 11	(9 764)	(10 352)
Produits de la vente d'actifs immobilizes	32	37
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(9 732)	(10 315)
Activités de financement		
Gain nette (baisse) dans le financement à long terme	(1 244)	5 211
Dépenses monétaires liées aux avantages postérieurs à l'emploi	(198)	(205)
Fonds fournis (utilisés) par les activités de financement	(1 442)	5 006
Gain (baisse) de la position de trésorerie	(3 954)	8 882
Postition de trésorerie (déficience) au début de l'exercice	7 722	(1 160)
Postition de trésorerie à la fin de l'exercice	**3 768**	**7 722**

Voir notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers ~ pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2006

1. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passif est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

Stocks

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 33 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 33 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 33 pour cent pour les véhicules.

Traduction des unités monétaires étrangères

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens. Les actifs et les passifs à dénominations étrangères sont traduits aux taux de change en vigueur au moment de la date du bilan financier. Les actifs et les passifs qui ont été traduits sont reflétés dans les salaires nets de la période.

2. Immobilisations

(dans des milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	2006	2005
	$	$	$	$
Terrain	13 555	–	13 555	13 555
Améliorations de terrain	17 135	–	17 135	17 091
Bâtiments, voirie et structures	152 178	63 531	88 647	89 966
Matériel et mobilier	34 174	24 241	9 933	9 625
Véhicules	9 478	7 561	1 917	730
	226 520	95 333	131 187	130 967
Travaux d'immobilisations en cours	1 818	–	1 818	861
	228 338	**95 333**	**133 005**	**131 828**

3. Financement à long terme *(dans des milliers de dollars)*

	2006	2005
	$	$
Le prêt à terme et à taux fixe qui exige des paiements au capital de 1 000 000 $ par année, porte un intérêt de 4,01% jusqu'en décembre, 2009	4 000	5 000
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portant un intérêt nul, de faire un paiement unique de 81 363 $ jusqu'au mois novembre, 2006, sécurisé par l'équipement avec la valeur nette intrinsèque de 243 607 $	81	298
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 2 779 $ jusqu'au mois de mars, 2007, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 58 722 $	13	44
La Commission a une obligation sous les prêts de capital, portent un intérêt nul, de faire des paiements mensuels de 875 $ jusqu'au mois de septembre, 2007, sécurisé par l'équipement avec un valeur nette intrinsèque de 20 705 $	9	19
La Commission a une obligation sous le contrat de location-adquisition, qui porte un intérêt nul, qui exige des paiements mensuels de 489 $ jusqu'en octobre, 2009, sécurisés par l'équipement avec une valeur d'inventaire nette de 14 171 $.	14	–
	4 117	5 361
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	1 109	1 339
	3 008	**4 022**

Les paiements de capital des obligations de financement à long terme sont prévus dans les périodes fiscales suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	$
2007	1 109
2008	1 006
2009	1 002
2010	1 000

4. Prestations après-mandat

Prestation déterminée de cessation d'emploi

La Commission fournit une prestation définie à l'avenir pour l'employé, payable à la cessation d'emploi pour certains employés à temps plein avec un minimum de cinq ans de service. La prestation se calcule selon une rémunération d'une semaine, au moment de la cessation d'emploi, pour chaque année de service à temps plein fournie à la Commission jusqu'à un maximum de 26 semaines. La responsabilité de prestation accrue jusqu'au 31 octobre, 2006 est de 3 294 058 $ (3 115 931 $ en 2005).

Comme résultat d'une évaluation actuarielle administrée en 2004 pour l'année terminant le 31 octobre, 2004, il fut déterminé qu'il y avait une perte actuarielle de 65 577 $. L'obligation actuelle, dès le 31 octobre, 2006, est de 3 359 635 $ (3 181 508 $ en 2005). Puisque la perte actuarielle est de moins de 10% de l'obligation actuelle, il n'y a pas d'amortissement minimal enregistré pour l'année.

La Commission exige qu'une évaluation actuarielle des avantages postérieurs à l'emploi soit administrée à tous les trois ans. Donc, la prochaine évaluation devrait être administrée pour l'année qui termine le 31 octobre, 2007.

4. Prestations après-mandat suite

Prestation déterminée de cessation d'emploi suite

Information définie sur régime de prestations *(dans des milliers de dollars)*

	2006 $	2005 $
Atouts pour régime de prestations de l'employé	–	–
Engagements de régime de prestations de l'employé	3 294	3 116
Déficit de régime de prestations de l'employé	**3 294**	**3 116**
Obligaton de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	3 116	2 976
Dépense pour l'année	376	345
Prestations payées pendant l'année	(198)	(205)
Obligation prestation, fin de l'année	**3 294**	**3 116**

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

Taux d'intérêt (rabais) – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 6%.

Niveaux des salaires – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 4% par année.

Prestations de retraite

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et non permanents participants) des cotisations à la Caisse de retraite de la fonction publique (CRFP) et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les obligations de la Commission au titre des régimes de retraite de la CRFP et du SEFPO étaient de 1 522 827 $ (1 404 290 $ en 2005) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi et non liés au régime de retraite est payé par le Conseil de gestion. Le Secrétariat n'est pas inclut dans l'état des résultats d'exploitation.

5. Facilités de crédit

Les facilités de crédit, qui ont une capacité d'emprunt maximale de 15 000 000 $, fournissent deux types de prêts. Il y a une option à taux variable avec un taux qui varie selon le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une facilité de crédit de fonctionnement avec un taux fixe qui est disponible pour les termes de 30/60/90/180 ou 364 jours, à des taux qui sont fixés selon les taux d'acceptation de l'employé de banque.

6. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 1 260 000 $ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

7. Faux Frais

La Commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de determiner la porobabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

8. Dépense d'intérêt

(dans des milliers de dollars)

	2006 $	2005 $
Revenu d'intérêt	(135)	(64)
Dépense d'intérêt du prêt	440	341
	305	**277**

9. Dépréciation

(dans des milliers de dollars)

	2006 $	2005 $
Amortissement de l'actif productif de recettes	4 894	4 399
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 445	3 111
	8 339	**7 510**

10. Crédits de fonctionnement

La Commission loue des véhicules, de l'équipement et des locaux avec des crédits de fonctionnement qui expirent à des moments différents jusqu'en 2010. L'obligation totale sous les crédits de fonctionnement équivaut à environ 749 941 $.

Les paiements à l'avenir pour chacune des quatre années à suivre sont les suivants :

(dans des milliers de dollars)

	$
2007	305
2008	222
2009	143
2010	80

11. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	2006 $	2005 $
Comptes débiteurs	(311)	204
Stocks	(1)	641
Frais payés d'avance	49	75
Comptes créditeurs et traitements et salaires dûs	(796)	2 368
	(1 059)	**3 288**

Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, les biens fixes furent obtenus à un coût déterminé de 9 764 000 $ (10 352 000 $ en 2005) desquels 17 000 $ (487 000 $ en 2005) fut obtenu par des moyens de contrats de location acquisition. Les paiements en argent liquide de 9 747 000 $ (9 865 000 $ en 2005) ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

11. Mouvements de trésorerie suite

(dans des milliers de dollars)

Intérêts

	2006	2005
	$	$
Intérêt reçu	**135**	**64**
Intérêt payé	**398**	**170**

12. Instruments financiers et la gestion de risque

Juste valeur

Les outils financiers de la Commission comprennent l'argent liquide, les comptes clients, les comptes fournisseurs et des s de salaire. La valeur comptable de ces outils s'approxime à leur juste valeur, grâce aux liquidités immédiates ou à court terme.

L'information de la juste valeur concernant le financement à long terme a été omise parce qu'elle n'est pas praticable pour déterminer la juste valeur avec assez de fiabilité.

Risque de credit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

Risque d'unité monétaire

La Commission a des espèces de 1 151 987 $ qui ont une dénomination en dollars Américains. Ce compte a été converti à l'équivalent Canadien à un taux de 1 dollar Américain qui équivaut à 1,1270 dollars Canadiens. La Commission administre environ 14,4% (17,3% en 2005) de ses ventes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains avoirs et revenus sont exposés à des fluctuations de change monétaire.

Risque de flux monétaire

La Commission a des installations de prêts pour les découverts en banque à taux variable portant un intérêt qui varie avec le taux d'intérêt de base. Par conséquent, la Commission est exposée aux risques de flux de trésorerie liés aux fluctuations potentielles des taux d'intérêt du marché.

13. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.